

Plan d'action du sport et du plein air urbain

Mémoire présenté par Maxime Blanchard

1^{er} mai 2018

Madame, Monsieur,

J'habite à proximité du parc Daniel-Johnson de l'arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles. Nous sommes nombreux à habiter en bordure de ce parc où se trouvent quatre terrains de soccer, deux terrains de baseball et des terrains de tennis. Le parc Daniel-Johnson a été aménagé dans les années 1980 en dépit de l'opposition forcenée et continue d'une centaine de riverains. En ce qui a trait à la pollution sonore et lumineuse, le parc Daniel-Johnson reste l'un des pires de la ville de Montréal.

Les concepteurs de ce parc ont commis de graves erreurs (qui ont été incomplètement réparées au prix d'exténuantes batailles menées par les riverains). En 1984, du jour au lendemain, les riverains se sont retrouvés avec une série d'installations sportives à une effarante proximité de leurs résidences. Certaines de ces installations, notamment un terrain de baseball et un terrain de crosse équipés de tours d'éclairage qui les illuminaient jusqu'à minuit, se sont avérées cauchemardesques. En effet, le terrain de crosse s'est transformé en un tel repaire de voyous qu'il a été démoli dans les années 1990. Deux terrains de baseball, l'un éclairé et l'autre pas, étaient si près des résidences que les fausses balles *pleuvaient* dans les cours et sur les rues environnantes. Une haute clôture (en partie payée par les riverains) a alors été installée d'un bout à l'autre du parc. Puis, un arrêt-balle a été déménagé parce que la clôture ne suffisait pas à assurer la sécurité des riverains. Des arbres ont été plantés pour

faire écran à l'éclairage violent. À chacune de ces étapes, des riverains ridiculisés et humiliés ont dû prouver leurs épouvantables conditions de vie. Il a fallu un reportage choc à la télévision de Radio-Canada pour faire céder des autorités municipales entêtées à ne pas reconnaître le sérieux et l'inacceptable de la situation. Depuis, plusieurs pétitions et de nombreuses lettres ont été signées par les riverains, notamment contre l'éclairage d'un terrain de balle, éclairage qui prolonge le vacarme des joutes en soirée.

Les riverains du parc Daniel-Johnson ont traversé les enfers. Ils ont tout subi, comme au milieu d'un déchaînement de tempêtes : l'abrutissant et l'incessant vacarme jour et nuit, l'éclairage aveuglant et déréglé (l'éclairage 24h sur 24h, allumé au milieu de la nuit, etc.), les successions de tournois interminables (trente heures de cris stridents en deux jours!), l'agressivité des sportifs qui disaient aux riverains de « déménager s'ils ne sont pas contents », la morgue des responsables municipaux qui traitaient en privé les riverains de « braillards » et de « chialeux », etc. J'en passe afin de ne pas surcharger ce mémoire. Si un conseiller ou un fonctionnaire de la ville avait habité à proximité de ce parc assourdissant, aux lumières crues, la situation n'aurait jamais été ce qu'elle a été. Insinuer que l'accessibilité aux plateaux sportifs est plus importante que la tranquillité des riverains s'avère cynique et cruel.

Depuis le tournant des années 2000, grâce à certains élus passés et actuels plus affables, certains fonctionnaires aussi, la situation des riverains s'est améliorée, mais elle reste fragile et aléatoire. 2007 et 2014, par exemple, ont été des années épouvantables en ce qui a trait au bruit et à l'éclairage d'un terrain de balle (de loin le pire des équipements parce qu'il est très proche des résidences et éclairé). Les riverains sont à la merci de l'indulgence et de l'arbitraire des autorités municipales souvent distraites, parfois hostiles. Les riverains doivent constamment réexpliquer à de nouveaux élus et à des fonctionnaires de passage le

bien-fondé de leurs plaintes contre la pollution lumineuse et sonore du parc Daniel-Johnson. C'est épuisant.

D'ailleurs en 2008, comme si aucune leçon n'avait été tirée, l'arrondissement a démoli un terrain de balle au parc Saint-Jean-Baptiste (un autre parc de l'arrondissement) et a transféré les joutes à Daniel-Johnson. Un terrain de soccer, où l'on ne joue que par rare intermittence, a remplacé le terrain de balle démoli qui, lui, était fort fréquenté. À cette occasion, les fonctionnaires de l'arrondissement ont fait la sourde oreille aux doléances des riverains de Daniel-Johnson (et des joueurs de balle). Sollicitée, l'ombudsman, elle qui doit défendre les citoyens, s'est montrée d'une insensibilité sans pareille. Et, effectivement, les joutes de balle ont augmenté à Daniel-Johnson. Jusqu'à la démolition de Saint-Jean-Baptiste, les projecteurs du terrain de balle de Daniel-Johnson n'étaient allumés que jusqu'à 22h; cette mesure vieille de vingt ans, obtenue au prix de hautes luttes, a brutalement cessé en raison du transfert des joutes de balle de Saint-Jean-Baptiste à Daniel-Johnson.

De surcroît, en 2014, comme si on n'avait rien conclu de l'expérience passée, l'arrondissement a installé une patinoire sur le terrain de balle éclairé de Daniel-Johnson. Cette année-là, l'arrondissement a jugé bon d'allumer toutes les puissantes tours d'éclairage jusqu'à 23h pour éclairer une petite patinoire... C'était grotesque! Les riverains ont cru à de l'acharnement (comme si ce qu'ils enduraient l'été ne suffisait pas). Il a fallu signaler que les autres patinoires de Montréal n'étaient éclairées, d'une part, que jusqu'à 22h et, d'autre part, de façon beaucoup, beaucoup moins intense. Le problème a été partiellement réglé les années suivantes, mais, une fois de plus, il a fallu persuader de l'absurde de la situation. C'est toujours pire à Daniel-Johnson, on dirait.

La liste des vexations essuyées par les riverains du parc Daniel-Johnson pourrait s'allonger... En m'étendant ainsi sur les malheurs des riverains, je veux insister sur le poids de

la pénible histoire du parc Daniel-Johnson. Je voudrais non seulement qu'on comprenne les effets délétères au quotidien de ce parc mal aménagé, mais qu'on comprenne aussi le débilisant effet d'accumulation de ces déboires. Je voudrais qu'on n'oublie pas le désespoir qui s'empare d'un riverain quand des joueurs de balle hurlent à tue-tête à 22h30 un mercredi soir de juillet ; je voudrais qu'on n'oublie pas ce désespoir ressenti jour après jour, soir après soir, été après été, année après année. Certains riverains ont des chalets où ils se réfugient. Une de mes voisines, infirmière, avait modifié ses horaires pour se trouver chez elle le jour, quand il n'y avait pas de partie. D'autres improvisent dare-dare des excursions ou des sorties pour échapper au tintamarre des tournois sans fin. Plusieurs de mes voisins ont installé des thermopompes et n'ouvrent plus les fenêtres pendant la belle saison. Plusieurs ont vendu leur maison; les déménagements sont courants autour du parc Daniel-Johnson.

Certes, comme je l'ai déjà dit, la mobilisation des riverains et la bienveillance (momentanée?) des autorités municipales ont permis de trouver des compromis, du moins en ce qui a trait au terrain de balle éclairé, le plateau sportif le plus problématique. Bon an, mal an, certaines mesures d'atténuation du bruit et de l'éclairage ont été appliquées à ce terrain. Désormais, il y a des joutes de balle en soirée, mais il y a aussi des soirées de répit sans joute et, surtout, sans éclairage (et donc sans bruit après 20h45). On limite les joutes en soirée, c'est-à-dire celles qui se poursuivent après 20h30-20h45. On n'allume pas les lumières lorsqu'il n'y a pas de joutes programmées après 20h30-20h45 (ou lorsqu'il fait mauvais). On éteint les lumières aussitôt les joutes terminées et on limite au strict minimum les joutes les fins de semaine. C'est un employé de la ville qui éteint et allume manuellement les lumières, une excellente mesure. On s'applique à programmer des joutes sur d'autres terrains de balle de l'arrondissement, à faire des rotations. On limite ainsi les dégâts. À la suite d'un accident, on s'apprête aussi à modifier l'éclairage, ce qui sera sans doute bénéfique. Ces mesures

d'atténuation sont assez efficaces... quand elles sont appliquées. En effet, tout cela reste précaire, contingent... Tant bien que mal, les riverains ont dû apprendre à composer avec le stress que provoque ce parc. En contrepartie, les autorités de l'arrondissement ont une responsabilité : tenir compte de la proximité des résidences riveraines lors de la planification des activités sportives.

En conclusion, je voudrais faire trois remarques spécifiques (aussi générales) sur les tournois, l'éclairage en soirée et le verdissement. Premièrement, les tournois sportifs (qui commencent à 9h et se terminent à 23h et qui durent deux jours) anéantissent les fins de semaine des riverains, tout comme les diverses fêtes avec leur musique qui vocifère pendant des heures. La musique tonitruante n'est pas nécessaire! Et ce n'est pas humain de faire endurer cette musique beuglante aux riverains. Deuxièmement, l'éclairage jusqu'à 23h, c'est tard, très tard. Pourquoi les plateaux sportifs à Montréal sont-ils éclairés jusqu'à 23h? Pourquoi pas 22h ou même 22h30? Les gens veulent dormir, ils travaillent le lendemain matin. Troisièmement, planter des arbres à Daniel-Johnson (où il y en a peu, où on les a coupés en raison de l'agrile, etc.) ne ferait pas de tort; les arbres serviraient de barrières contre le bruit et l'écho, démarqueraient mieux les espaces privés et publics et enjoliveraient ce parc qui a bien besoin d'être embelli.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Maxime Blanchard